

Synthèse Rapport D'activités

Bureau Régional OADCPH

Organisation Africaine pour le Développement des Centres pour Personnes Handicapées



01 Janvier au 31 Décembre 2017

SIGLES

| | | |
|----------|---|---|
| CEDEAO | : | Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest |
| CEMAC | : | Communauté Economique et Monétaire de l’Afrique Centrale |
| CICR | : | Comité International de la Croix Rouge |
| CNAO | : | Centre National d’Appareillage Orthopédique |
| CRE | : | CR Equipements SA |
| CRM | : | CR Machinery |
| DGD | : | Direction Générale de la Coopération au Développement |
| ENAM-L | : | Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux de Lomé et la Protection des Droits des Personnes Handicapées |
| FACAPH | : | Fédération d’Afrique Centrale des Associations pour la Promotion |
| FATO | : | Fédération Africaine des Techniciens Orthoprothésistes |
| FOAPH | : | Fédération Ouest Africaine des Personnes Handicapées |
| FSH/CICR | : | Fonds Spécial pour Handicapés/CICR |
| HI | : | Handicap International, Humanité & Inclusion |
| OADCPH | : | Organisation Africaine pour le Développement des Centres pour Personnes Handicapées |
| OMS | : | Organisation Mondiale de la Santé |
| UEMOA | : | Union Economique et Monétaire Ouest Africaine |

***SYNTHESE Rapport d'Activités
du 01 Janvier au 31 Décembre 2017
du Bureau Régional OADCPH basé à Lomé au TOGO***

Introduction

Le présent rapport d'activités couvre la période de Janvier à Décembre 2017 de l'ONG "Organisation Africaine pour le Développement des Centres pour Personnes Handicapées (OADCPH)".

Ce rapport annuel rend compte des différentes étapes des activités réalisées à la fois au niveau de l'ONG au profit des acteurs du domaine du handicap en Afrique (Organisations internationales, organisations de personnes handicapées, prestataires de services de réadaptation et enfin, les institutions de formations professionnelles).

Le Bureau Régional de l'OADCPH participe activement à l'amélioration de la prise en charge des personnes handicapées, principalement en favorisant un plus grand accès aux soins de réadaptation (appareillage orthopédique et rééducation fonctionnelle) des personnes démunies et le renforcement des compétences des professionnels de la réadaptation.

Le plan de ce rapport est constitué de la façon suivante :

- ❖ Une présentation de notre organisation ;
- ❖ Une description détaillée des activités réalisées ;
- ❖ Une conclusion.

❖ **Présentation de l'Organisation Africaine pour le Développement des Centres pour Personnes Handicapées (O.A.D.C.P.H.)**

La raison d'être principale de l'OADCPH est de favoriser l'accès aux soins de réadaptation (appareillage orthopédique et rééducation fonctionnelle des personnes handicapées), d'améliorer la qualité des soins et de promouvoir la pérennité des structures de réadaptation.

L'OADCPH est une organisation à but non lucratif et les prestataires de services de réadaptation en sont membres. Le choix de ce montage institutionnel permet de garantir la pérennité de l'association mais aussi de prendre en compte la situation socio-économique des principaux bénéficiaires notamment les personnes handicapées et leurs familles.

La plus-value de l'OADCPH est d'assurer l'accompagnement de ses membres en termes de formation continue, appui-conseils, évaluation, de suivi et d'approvisionnement en composants/équipements et outillages à condition que ces derniers respectent le règlement intérieur et le statut de l'organisation. Elle est ouverte à l'ensemble des acteurs du domaine du handicap privés mais aussi aux organisations et institutions qui travaillent dans le domaine du handicap en Afrique.

Elle dispose de bureau basé au Togo qui est en charge d'offrir les services aux membres demandeurs (qui remplissent les critères) et principalement au niveau national, sous régional et régional.

✓ **Objectifs**

L'OADCPH est une organisation à but non lucratif fondée en 2012 et qui de manière générale a pour objectifs de favoriser l'accès aux soins de réadaptation des personnes handicapées (rééducation fonctionnelle, appareillage orthopédique, et prise en charge de tout type de handicap physique), d'améliorer la qualité des soins et de promouvoir la pérennité des structures de réadaptation.

De manière spécifique, l'OADCPH a pour objectifs de :

- faire des donations aux centres d'appareillage et de rééducation fonctionnelle privés à but non lucratif, les organisations et les institutions qui interviennent dans le domaine du handicap en produit orthopédiques y compris les fauteuils roulants ;
- accompagner et renforcer les capacités de ses structures-membres (appui – conseil – suivi – évaluation) ;
- organiser des formations continues pour les professionnels de la réadaptation.

✓ **Missions**

Les missions principales de l'OADCPH sont de :

- promouvoir le droit aux soins de réadaptation de qualité et à un plus grand nombre de personnes handicapées en Afrique et de façon durable ;
- rechercher d'autres formes de financements par le biais des partenariats et des services pour assurer les investissements nécessaires, le fonctionnement régulier des organes, constituer des réserves et pour faire face aux renchérissements des prix sur le marché international ;
- accompagner et renforcer les capacités de ses membres pour mieux gérer l'approvisionnement et son renouvellement;
- organiser la formation continue pour les professionnels de la réadaptation.

✓ **Activités :**

• **Donation Aux Centres Membres**

L'OADCPH fait régulièrement des dons à ses membres. Elle fournit des consommables, matières premières et équipements à plus de 80 centres d'appareillage à travers 30 pays africains.

• **Formations Continues & Expertise Technique**

L'OADCPH accompagne et renforce les capacités des institutions membres et des acteurs impliqués dans le domaine du handicap en termes de formations, conseils, et évaluation.

✓ **Associations & Institutions Membres**

L'OADCPH regroupe 80 structures et organisations membres originaires de 30 pays africains.

• **Les Critères d'accès des membres sont les suivants :**

- avoir une autorisation d'ouverture du centre délivré par les autorités compétentes de son pays ;
- avoir une reconnaissance légale et en fournir la preuve (ex : Annonce légale au journal officiel, à défaut, récépissé d'inscription) ;
- fournir des statuts et le règlement intérieur du centre ou tout document officiel équivalent ;
- accepter la supervision et la production de rapports, statistiques ;
- disposer d'infrastructures adéquates ;
- être en mesure de justifier toute donation reçue de l'OADCPH ;
- appliquer une tarification transparente et adaptée au niveau social des personnes handicapées.

✓ **L'OADCPH est constituée des organes suivants :**

- un conseil d'administration dont les membres sont des représentants des structures pour personnes handicapées, des représentants des partenaires mais aussi des sympathisants. Le conseil d'administration se réunira une fois par an (physiquement ou par une consultation par internet) et les membres sont élus pour une période de deux ans renouvelables ;
- une direction exécutive qui gère l'ONG et qui dispose des pouvoirs étendus pour le bon fonctionnement de l'organisation. Cette direction exécutive est basée au Togo qui remplit les critères d'accessibilité, de facilité de déplacement dans les autres pays membres et des accords de facilitations accordé notamment à notre organisation ; elle emploie en permanence sept (07) personnes et du personnel occasionnel au besoin.

❖ **Activités réalisées pendant la période de janvier à décembre 2017**

Ce chapitre regroupe l'ensemble des démarches et activités réalisées pendant l'année 2017 notamment, les donations de produits orthopédiques accordées aux centres membres, les relations de partenariat, les formations organisées au profit des organisations de personnes handicapées et de professionnels de la réadaptation.

✓ **Relations avec les différents Gouvernements des pays membres au Togo**

Un accord programme lie l'Organisation et le gouvernement Togolais. Un accord de partenariat est entre elle et Le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation.

Les démarches d'accord de siège pour bénéficier en partie ou en totalité des droits de douanes et impôts est presque à la phase finale. Probablement courant le mois de Février 2018, l'OADCPH signera cet accord avec le gouvernement.

✓ **Relations avec les membres**

Les bureaux OADCPH Niger, Mali et Burundi ont assuré la liaison avec les centres membres et les gouvernements de ces pays, que ce soit pour les démarches administratives que pour l'envoi de matériels orthopédiques aux membres.

✓ **Relations avec les différents membres et partenaires**

• **OADCPH ET L'ENAM-L**

Un accord de partenariat est entre L'OADCPH et l'ENAM-L. Cet accord prévu pour une durée de trois (03) ans est signé entre ces deux institutions (l'OADCPH et l'ENAM-L) afin qu'elles mettent l'une à la disposition de l'autre les ressources disponibles en vue d'améliorer la qualité des soins de réadaptation en Afrique par le renforcement des capacités, et l'élévation du niveau des professionnels de la réadaptation physique.

L'ENAM-L et l'OADCPH s'engagent à :

- mettre à disposition leurs formateurs pour les modules de formation qu'ils organisent d'un commun accord ;
- mettre à disposition leurs locaux, laboratoire technique, salle de classe, pour les modules de formations qu'elles organisent de commun accord ;
- rechercher des compétences extérieures pour accompagner le renforcement des capacités des formateurs de l'ENAM-L et faire bénéficier aux formateurs de l'ENAM-L des opportunités de stage et de missions qui pourraient s'annoncer ;

L'organisation pratique de certains modules de formation (la logistique, le secrétariat, la documentation, les achats, etc.) revient à l'ENAM-L qui utilisera les ressources mises en place par le FSH/CICR à et effet.

Les deux (02) parties (l'OADCPH et l'ENAM-L) s'engagent en outre à :

- rechercher conjointement des opportunités de formation continue partout dans le monde, à rechercher ensemble des pistes de financement et

entreprendre toute autre collaboration dans le sens du développement des professionnels de la réadaptation physique sur le continent africain ;

- demander au Fonds Spécial du CICR en faveur des Handicapés (FSH/CICR) une évaluation des cours et des formateurs afin de s'assurer qu'un contrôle qualité des modules est fait périodiquement.

- **OADCPH ET CRE**

Notre organisation entretient des relations avec tous les acteurs intervenant dans le domaine de la réadaptation en Afrique au niveau national, régional et international. Plusieurs conventions ont été signées. Un accent particulier est mis sur la relation avec CR Equipement du fait du partenariat privilégié avec notre organisation :

- signature de contrat annuel avec une donation annuelle en termes de prise en charge de diverses dépenses de fonctionnement, frais d'audit annuel, visites de prospection auprès des membres, des facilités de paiement de stock de consignation, prise en charge de consultant pour accompagner l'OADCPH, etc.
- En 2017, CRE a mis à la disposition de l'OADCPH un stock de Sept cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent quatre (798 904) Francs Suisse pour l'approvisionnement des centres membres.
- L'OADCPH a, au cours de l'année 2017 distribué plus de 308, 52 tonnes des matériels orthopédiques soit plus de 308 852 kg aux centres de réadaptation.
- L'ONG OADCPH est auditée par un cabinet international Suisse fournit par CRE à chaque courant du mois de février de l'année suivante pour l'exercice précédent.

- **OADCPH – CICR ET FSH**

Notre organisation dispose d'une convention de partenariat avec le FSH et le CICR. Ce partenariat facilite la relation avec CRE mais aussi la passation de commandes annuelles de produits orthopédiques pour leurs partenaires via la

centrale d'achats et les formations organisées par l'OADCPH. Grâce à la mise en relation du FSH Afrique, OADCPH fait des livraisons en Somalie aux centres de réadaptation partenaires de la Croix Rouge Norvégienne.

- **OADCPH-HI (Handicap International - Humanité & Inclusion)**

Toujours dans l'optique de poursuivre sa mission qui est de promouvoir le droit à l'accès aux soins de réadaptation de qualité et à moindre coût pour un plus grand nombre de personnes handicapées en Afrique et de façon durable, l'OADCPH a initié en collaboration avec HI le projet IMP&ACTE 3D. Ce projet a pris corps en Novembre 2017 pour un an grâce au financement de la DGD et a pour ambition d'une part d'améliorer l'accès aux services de réadaptation physique pour les personnes les plus vulnérables et les plus isolées dans les pays à faible revenu et dans des contextes humanitaires fragiles ; et d'autre part de renforcer les capacités de l'OADCPH par l'installation d'un laboratoire de fabrication 3D (Fab Lab). Dans ce laboratoire seront installés des imprimantes 3D qui serviront à la production et à l'approvisionnement en « orthèses 3D » de quatre (04) centres de réadaptation sélectionnés (Mali, Niger, Dapaong, CNAO Lomé).

- **Liste des autres partenaires actuels d'OADCPH :**

Coopération Japonaise : financement de la construction du siège et d'un magasin adapté.

ORFIT : OADCPH est le distributeur exclusif des produits ORFIT en Afrique.

OMS : a financé la formation sur le module « fauteuils roulants » à laquelle notre organisation a été associée avec la FATO.

UEMOA : plusieurs échanges ont eu lieu et un projet est en cours de finalisation pour être déposé auprès de l'UEMOA.

CEDEAO : un projet régional est en cours de finalisation pour être déposé.

Groupe URD : des échanges sont en cours pour prendre en charge une partie des formations continues du catalogue de formations de l'OADCPH.

✓ **Ressources Humaines**

L'OADCPH compte aujourd'hui sept (07) employés permanents et fait appel à de main d'œuvre au besoin. Le personnel de l'OADCPH est déclaré à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et a souscrit à l'assurance maladie et individuel accident. Dans le cadre du projet Imp&acte 3D, l'OADCPH a recruté quatre (04) consultants ayant pris service le 02 novembre 2017 : un (01) chef projet ; un (01) technicien orthoprothésiste ; un (01) opérateur imprimante et un (01) comptable financier.

Le personnel de l'OADCPH bénéficie de son projet de formation continue mis en place dans le but d'appréhender les différentes évolutions que connaît le monde du travail et de stimuler la motivation et la satisfaction de l'équipe. Cette initiative permet à l'OADCPH de donner un service de qualité.

✓ **Formations en appareillage orthopédique à L'ENAM-Lomé (Togo) à l'endroit des Techniciens Orthoprothésistes de l'Afrique.**

L'OADCPH a mis en place un vaste programme de formations continues constitué de 27 modules.

La série de formations organisées à l'endroit des Techniciens Orthoprothésistes de l'Afrique au sein de l'ENAM-L se présente comme suit :

- **03 au 08 avril 2017** : *formation à la prestation de services de fauteuils roulants, niveau élémentaire*
(réaliser une évaluation de l'utilisateur de fauteuil roulant pour identifier la meilleure solution de mobilité possible ; fournir un fauteuil roulant manuel avec un coussin adapté ; la résolution de problèmes, afin d'identifier de simples modifications au fauteuil roulant qui peuvent aider à assurer le meilleur ajustement possible ; former les utilisateurs de fauteuil roulant afin qu'ils puissent faire le meilleur usage possible de leur fauteuil roulant ; assurer le suivi ; l'entretien du fauteuil roulant et les réparations élémentaires ; comment confectionner un coussin profilé en mousse)

- **24 au 29 juillet 2017** : formation de renforcement de capacités des chauffeurs et gestionnaires de parcs automobiles
- **31 juillet au 11 août 2017 et 6 au 17 novembre 2017** : formation sur la fabrication des prothèses transtibiales et transfémorales en polypropylène avec les composants CR Equipements.
- **14 au 18 août 2017** : formation sur les méthodes cliniques en orthèses du membre inférieur.
- **18 au 22 décembre 2017** : formation sur la gestion de projet (diagnostic des besoins, montage, suivi et évaluation) en lien avec le fonctionnement des centres de réadaptation.

Cette série de formations a rassemblé les professionnels de la santé impliqués dans la réadaptation des personnes en situation de handicap venant d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

L'objectif était de répondre dans une certaine mesure à la grande demande et à l'énorme besoin de renforcement de capacités et de formations continues des Orthoprothésistes sur le continent. Dix (10) pays étaient représentés durant ces formations (Ghana, Kenya, Burkina-Faso, Bénin, Niger, Nigéria, Mali, Gabon, Guinée, Togo.) et les participants étaient en tout au nombre de quarante-neuf (49). Ces formations ont suscité beaucoup d'intérêts de la part des apprenants, des Centres de Réadaptation aussi bien publics que privés et des Organisations internationales œuvrant dans le domaine du Handicap sur le continent africain.

Toutes ces formations ont permis aux professionnels de renforcer leurs compétences. En voici quelques photos :

Formation à la prestation de services de fauteuils roulants, de niveau élémentaire



Formation de renforcement de capacités des chauffeurs et gestionnaires de parcs automobiles



Formation sur la fabrication des prothèses transtibiales et transfémorales en polypropylène avec les composants CR Equipements



Formation sur les méthodes cliniques en orthèses du membre inférieur



La Gestion de Projet (diagnostic des besoins, montage, suivi et évaluation) en lien avec le fonctionnement des centres de réadaptation).



✓ **Financement, Construction, Inauguration du siège de OADCPH à Lomé**

L'OADCPH a obtenu en 2014 de l'Ambassade du Japon, un financement de la construction du magasin et bureaux de la centrale d'achat de produits pour les personnes handicapées, d'un coût de cinquante-cinq millions six cent soixante-quinze mille six cent soixante-deux Francs CFA (55 675 662 F CFA).

Dans un besoin pressant d'agrandir la capacité du stockage, les bureaux, et avoir une grande salle pour les différentes formations, l'OADCPH a trouvé grâce chez monsieur Jean Daniel BROILLET un généreux donateur qui a accepté de financer partiellement le premier niveau du bâtiment. Probablement en 2018, les travaux d'extensions peuvent commencer.

Cela va davantage amoindrir le coût de fabrication et ainsi faciliter l'accès aux soins de réadaptation de qualité pour un plus grand nombre de personnes handicapées. Il est à rappeler que l'OADCPH a été inaugurée le 30 Novembre 2015 en présence du Monsieur le Ministre de la santé et de la protection sociale, du responsable du Programme de Réadaptation Physique du CICR – Genève, du Directeur Général de CRE/CRM, de la représentante de l'OADCPH à Lomé, du Ministre de la Santé et de la protection sociale.

Conclusion

Le présent rapport annuel sur les activités de l'ONG OADCPH rend compte de ses activités tout au long de l'année 2017 au cours de laquelle, nous nous sommes efforcés d'aller de l'avant pour honorer nos engagements convenus avec l'Etat Togolais, les membres et nos partenaires.

Nos activités ont été orientée vers notre mission essentielle qui est d'offrir aux personnes en situation d'handicap de meilleurs soins et surtout en faire profiter à un plus grand nombre, ceci à moindre coût.

Ce rapport succinct retrace le chemin parcouru par notre jeune organisation et met l'accent sur les aspects positifs dans une perspective dynamique. Cependant, les obstacles sont inombrables et permanents.



ANNEXES

- 1. Convention avec les ministères de la santé et gouvernements**
- 2. Accord programme et agréments**
- 3. Accord de siège**
- 4. Rapports de formations**
- 5. Catalogue de formations continues**

